



**PRÉFÈTE  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD-OUEST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 juin 2022

### **50 ans de la sécurité routière**

En 1972, la France a connu la pire année de mortalité routière de son histoire, avec 18 034 tués. C'est cette année-là qu'elle a créé le comité interministériel de la sécurité routière.

Depuis 50 ans, les mesures prises ont permis de diviser par six le nombre annuel des morts sur les routes françaises, alors que le nombre de kilomètres parcourus a été multiplié par 2,5. On se rappelle les limitations de la vitesse, les contrôles d'alcoolémie, le port obligatoire de la ceinture, le permis de conduire à point, le déploiement de radars automatiques.

Pour fêter cet anniversaire et entretenir la dynamique de vigilance qui doit être sans cesse renouvelée, la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine lance une action de communication-anniversaire avec le concours des préfectures et directions départementales des territoires, services de sécurité routière, de 9 départements de la région : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse Dordogne, Les Landes, les Deux-Sèvres, la Vienne et la Haute-Vienne.

Cette campagne se déroulera du 20 juin au 6 juillet 2022.

Les Français se verront distribuer des sacs à pain dans les boulangeries, des sacs à pharmacies dans les officines ou des sous-bocks dans les bars et des sets de table dans les restaurants, illustrés de messages de sécurité routière.

Cette campagne sera relayée par de nombreuses initiatives locales visant à promouvoir la prise de conscience des comportements dangereux, causes principales des accidents, notamment mortels.

Parmi les comportements à combattre : la vitesse excessive et la consommation d'alcool et de stupéfiants, en cause pour chacune dans plus d'un cas mortel sur 4 l'an dernier, l'inattention (1 cas sur 5), l'usage de distracteurs (téléphone...). Le non-respect des règles du code de la route est pour sa part à l'origine d'un accident sur 5 : refus de la priorité, dépassement dangereux, non-respect de la distance de sécurité, changement de file sans clignotant principalement.



Pour plus d'information sur cette opération, contactez le pôle sécurité routière :  
**GOT Grégoire** : [gregoire.got@gironde.gouv.fr](mailto:gregoire.got@gironde.gouv.fr) - 05 56 90 61 05